

MARDI 7 ET MERCREDI 8 MARS

ON ARRÊTE TOUT·E·S

❖ UNE MOBILISATION HISTORIQUE ! ❖

Grâce à notre mobilisation exceptionnelle, le Gouvernement n'a pas obtenu de majorité pour voter sa réforme des retraites à l'Assemblée nationale.

Il faut maintenant franchir un nouveau cap de mobilisation pour obtenir le retrait de ce projet. Les organisations syndicales appellent à **mettre le pays à l'arrêt le 7 mars**.

Le 8 mars, c'est la grève féministe pour l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Cela passe notamment par la revenication d'une réduction du temps de travail et par le droit à retraite dès 60 ans avec une carrière complète pour permettre aux hommes comme aux femmes d'avoir du temps pour leur famille.

LA VICTOIRE DÉPEND DE NOUS

L'enjeu n'est pas de soutenir quelques secteurs qui se mettraient en grève. L'objectif, c'est que nous soyons le plus nombreux et nombreuses à faire grève. **Montrons que sans nous, le pays ne peut pas tourner**.

Démonstrons que c'est notre travail qui crée des richesses. Cadres et professions intermédiaires et techniciennes, notre mobilisation a un effet d'entraînement important sur les autres salarié·es. Annonçons à nos équipes que nous serons en grève pour les engager à entrer dans l'action !

LE DROIT DE GRÈVE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Tout·e salarié·e, quel que soit son statut (CDI, CDD, alternant...) ou ses responsabilités professionnelles (managers, cadres...) a le droit de faire grève. Toute sanction est interdite.

Pour faire grève, pas besoin de prévenir à l'avance. Un simple mail à votre employeur le jour-J pour lui dire que vous êtes en grève suffit.

